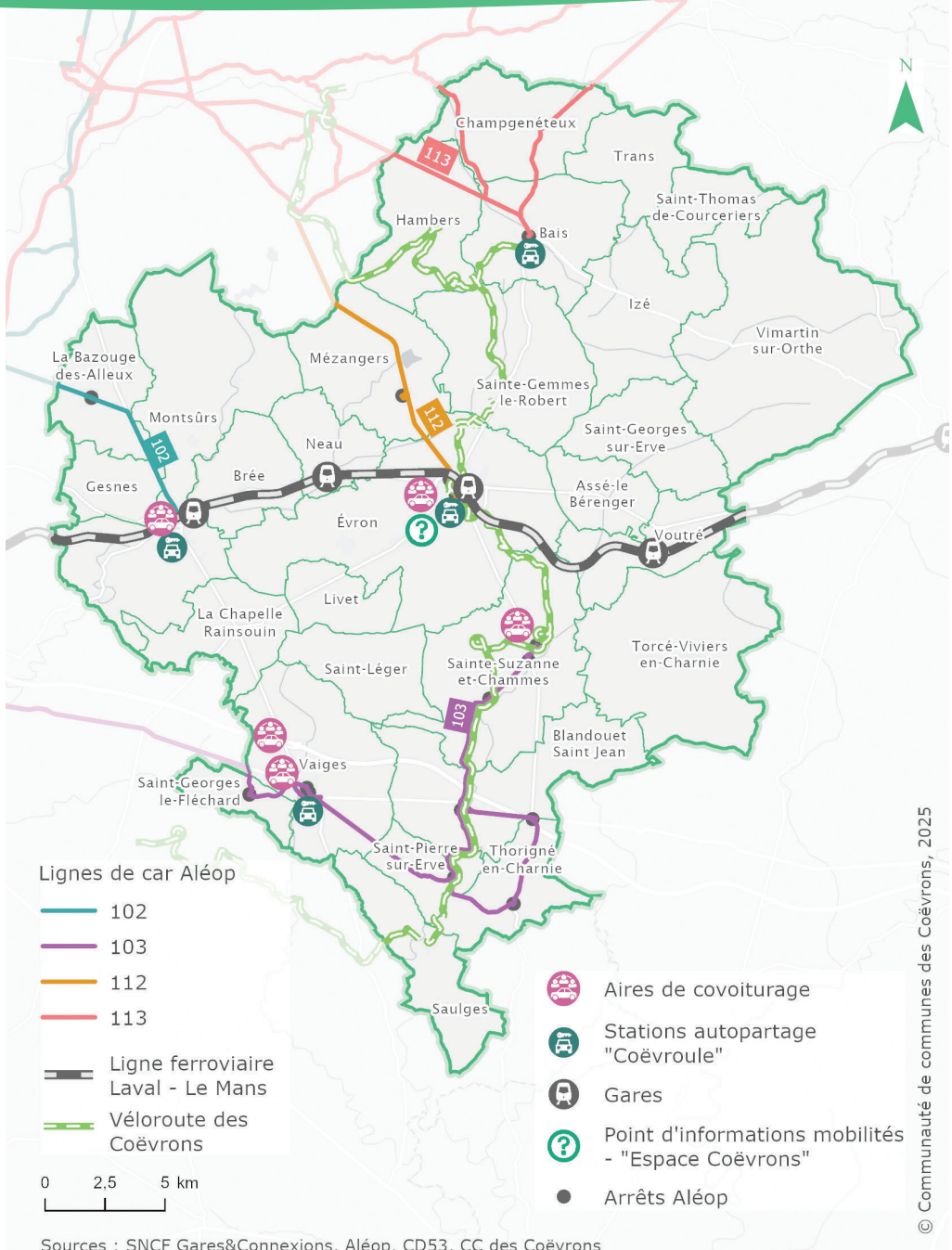


Se déplacer dans les Coëvrans

- Tout savoir pour être mobile -



Carte des mobilités



Les transports collectifs

• Le réseau interurbain Aléop

Quatres lignes régulières de cars desservent des communes des Coëvrons du lundi au vendredi en période scolaire. **Elles sont accessibles à tous sans réservation :**

- > **Ligne 102** : Montsûrs - La Bazouges-des-Alleux - Martigné-sur-Mayenne - Mayenne
- > **Ligne 103** : Sainte-Suzanne-et-Chammes - Vaiges - Laval
- > **Ligne 112** : Évron - Jublains - Mayenne
- > **Ligne 113** : Saint-Pierre-des-Nids - Bais - Mayenne - Laval

Les lignes 103AD et 112AD sont accessibles sur réservation le samedi et pendant les vacances scolaires.

Retrouvez les horaires des lignes sur aleop.paysdelaloire.fr rubrique « Mes déplacements > Horaires »

• Transport à la demande dans les Coëvrons

Le déplacement s'effectue d'un point d'arrêt « transport à la demande » vers des points d'arrêts spécifiques du lundi au vendredi (sauf les jours fériés). Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

Inscription et réservation

Inscrivez-vous en appelant **Allô Aléop** au **09 69 39 14 14** du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

L'adhésion est gratuite. Déjà inscrit ? Gagnez du temps en réservant en ligne !



+ d'infos

> aleop.paysdelaloire.fr

> **Allô Aléop** : 09 69 39 14 14



• Le mini-bus d'Évron

Un service de transport à la demande gratuit est proposé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Évron pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées non véhiculées.

Le mini-bus circule à Châtres-la-Forêt, Évron et Saint-Christophe-du-Luat :

- > Le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- > Le vendredi de 8h30 à 12h



+ d'infos et inscriptions

Centre Communal d'Action Sociale
> 02 43 01 29 62

• Le train

Il existe quatre gares dans les Coëvrons : **Évron, Montsûrs, Neau et Voutré.**

Une ligne régulière TER :

> **Ligne 22** : Le Mans - Évron - Laval - Rennes

Pour acheter des billets en ligne, connaître tous les trajets et horaires de la ligne, rendez-vous sur :

+ d'infos

> www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire
ou sur l'application



Points de vente de billets

À Évron

- > U Express Évron, rue de Sillé
- > Borne TER extérieure, à gauche du bâtiment de la gare

À Montsûrs

- > Bar - Tabac - Presse - Le Courtigné, 12 et 13 place Crotigné

Destineo : Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire propose, à travers la plateforme Destineo, une source d'information unique sur l'offre de transport en commun et notamment les correspondances entre trains, bus et cars dans toute la région.

+ d'infos

> appli Destinéo sur Google Play store ou Apple store



Mobilités partagées et durables

• L'autopartage

Avec le service Coëvrroule, 4 voitures électriques Zoé, réparties sur 4 stations sont à votre disposition dans les Coëvrrons :

- Bais – Médiathèque
- Évron – Maison de l'Économie Agora
- Montsûrs – Complexe Sportif
- Vaiges – Médiathèque

Inscrivez-vous en ligne et déplacez-vous où vous voulez de façon décarbonnée et économique !

+ d'infos

> Retrouvez les tarifs :
www.coevrrons.fr



• Le covoiturage

Trois aires de covoiturage existent dans les Coëvrrons :

- > **À Montsûrs**, rue Saint-Cénére et Gare
- > **À Vaiges**, rue Robert Glétron et Parc d'Activités Pégase
- > **À Sainte-Suzanne-et-Chammes**, rue du Camp des Anglais
- > **À Évron**, rue de Sillé, sur le parking de la Maison des associations

Si vous utilisez d'autres aires, merci de nous les indiquer au 02 43 66 32 00 ou à developpement-local@coevrons.fr

Covoiturage en temps réel :

> **Appli StopandgoCar** : Borne à Évron - A la station de lavage située rue de Laval

• La plateforme Mobilité 53

Le département de la Mayenne s'engage dans la mise en oeuvre d'actions territoriales pour permettre l'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés.

+ d'infos

> insertion53.fr
Rubrique « Les actions > Mobilité »

• L'accompagnement véhiculé hors domicile : RÉSO'AP

Les bénévoles de l'association proposent un accompagnement véhiculé dans les déplacements du quotidien.

Pour tout public sans mobilité, les mineurs doivent être accompagnés.

Pour bénéficier du service : adhérer à l'association et payer un tarif forfaitaire au kilomètre.

+ d'infos

- > resoap.fr
- > contact@resoap.fr

> 02 43 39 44 49

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h

• Pédalons Coëvrons : le service de location de Vélos à Assistance Électrique

Mettez-vous au vélo à assistance électrique pour aller au travail grâce aux 3 formules de location proposées par les Coëvrons :

Les tarifs

- > 3 mois : 90€
- > 6 mois : 162€
- > 1 an : 276€

+ d'infos

- > www.coevrons.fr
- > 02 43 66 32 00



À noter :

Roulez sur des itinéraires vélo adaptés grâce à l'application GéoVélo

+ d'infos

- > Découvrez la Véloroute en territoire Coëvronnais



• Les vélocistes du territoire :

Vente, équipement et réparation de vélos

- > GG Motoculture - ZI des Maltières - Evron : vente et réparation - point de retrait des VAE des Coëvrons
- > Nature Bike Shop - 3 boulevard Bel - Evron : vente
- > Divay - ZA de l'antinière - Montsûrs : vente et réparation
- > AFAC Cycles Location - Lieu-dit Danse - Thorigné-en-Charnie : location, réparation, entretien et vente / vélos standards, PMR, adaptés...

• Autres services

Les compagnies de taxi sur le territoire des Coëvrons

- > Ambulances et Taxis Morin-Wagner à Évron : 02 43 01 32 98
- > A.C.E Taxi à Évron : 02 43 01 73 25
- > Ambulances et Taxis Rayon à Évron : 02 43 01 68 32 / à Bais : 02 43 37 00 11
- > Taxi Portier à Bazougers : 06 07 13 48 33
- > Ambulances et Taxis Morin-Wagner à Montsûrs : 02 43 02 22 83
- > Angelina Taxi des Coëvrons à Neau : 06 12 81 34 45
- > Ambulances et Taxis Lamy à Sainte-Suzanne : 02 43 01 40 01
- > Ambulances et Taxis Baldicéennes SARL à Bais : 02 43 37 08 37

Les services de location de voitures entre particuliers

- > Turo : www.turo.com
- > Getaround : fr.getaround.com
- > Travelercar : www.travelercar.com/location-voiture-particulier
- > Colocauto : www.colocauto.org

Les services de convoyage, location de voitures ou d'utilitaires en aller simple, à des prix avantageux

- > Driiveme : www.driiveme.com
- > Hiflow : www.hiflow.com



• Atelier Biclou - Trait d'Union

Le Centre Social le Trait d'Union organise des ateliers de réparation de vélos, encadrés par une équipe de bénévoles.

Les vélos remis en état sont empruntables gratuitement par les habitants d'Évron.

+ d'infos

> 02 43 01 63 22

> www.evron.fr

• Passage du Code de la Route et du Permis

Soutien au code avec La Corne d'Abondance

Tous les jeudis de 10h à 11h30, en complément d'un passage du code en auto-école.

À partir de 18 ans - Gratuit après adhésion à l'association (5€)

+ d'infos

> 2 Rue du Rochard - Évron

> 02 43 01 79 51

> contact@cornedabondance53.fr

Aide avec Conduite and Co

Auto-école sociale qui dispense une aide à l'obtention du permis de conduire, code de la route et conduite pour les personnes qui ne peuvent pas intégrer une auto-école traditionnelle et préparer l'examen.

L'aide s'adresse aux bénéficiaires du RSA présentant des difficultés d'apprentissage, aux moins de 26 ans en Garantie jeunes, aux personnes en chantier d'insertion ou en PACEA.

Le dispositif pris en charge par le Conseil Départemental de la Mayenne avec une participation financière demandée :

> Forfait code : 125€

> Forfait conduite : 450€

+ d'infos

> 02 43 67 08 63

> conduiteandco.fr

> conduiteandcolaval@orange.fr

Retrouvez toutes les aides au permis de conduire en Pays de la Loire sur www.info-jeunes.fr rubrique « Se déplacer > Passer son permis »

• La mise à disposition de véhicules par ETIC 53

Ce service permet aux personnes en insertion d'avoir une voiture, un scooter ou un vélo, afin d'effectuer des démarches sociales et/ou professionnelles.

Le service de mise à disposition de véhicules s'adresse aux bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, demandeurs d'emploi de catégorie jeunes de moins de 26 ans accompagnés, personnes en contrat de travail précaires, personnes en formation agréées par la région Pays de la Loire.

Les tarifs

- > **Voiture** : 5€ / jour
- > **Scooter** : 3€ / jour
- > **Vélo** : 0,50€ / jour
- > **Vélo à assistance électrique** : 1,50€ / jour

(Dépôt de garantie à prévoir)

+ d'infos

S'adresser à son référent social ou professionnel

• Astuces éco-conduite

- > **Stopper le moteur à chaque arrêt de plus de 20 secondes** : laisser tourner au ralenti votre voiture consomme du carburant.
- > **Conduire sans à coups ni surrégime** permet de réduire de 40% votre consommation de carburant, comparé à une conduite agressive en ville.
- > **Maitriser sa vitesse !**
- > **Retirer ses coffres ou galeries de toit inutilisés** : les laisser consomme 10 à 15% de consommation de carburant en plus !
- > **Limitier le recours à la climatisation** évite jusqu'à 7% de consommation en plus.
- > **Faire vérifier régulièrement les filtres à air et huile** de son véhicule, **opter pour des pneus basse consommation** et les gonfler régulièrement.

Avec toutes ses astuces, vous économiserez 5 pleins par an !

Source : ADEME « Bouger autrement au quotidien »

+ d'infos

- > carlabelling.ademe.fr
- > Geco Air
- > www.primealaconversion.gouv.fr

Le Schéma Directeur des Modes Actifs

• Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un document établi par la Communauté de communes des Coëvrons qui vise à définir les objectifs et le plan d'actions à mettre en œuvre pour développer les modes durables et actifs de déplacement : vélo, marche... Il donne la direction des actions à développer sur le territoire.

Voici les principaux objectifs du Schéma Directeur des Modes Actifs des Coëvrons :

Apaiser la circulation

- > Favoriser la mise en place de « Zones 30 »
- > Assurer une continuité de liaisons cyclables entre et dans les bourgs
- > Développer l'usage du vélo en appui d'autres modes de transport (train, bus, covoiturage...)

Création de liaisons actives

- > Développer des aménagements cyclables à l'échelle intercommunale
- > Créer des liaisons sécurisées et continues entre les bourgs
- > Développer un réseau de routes jalonnées pour la pratique du vélo

Proposer de nouveaux services liés aux mobilités actives

- > Stationnement vélo
- > Location de VAE
- > Événements festifs et communication sur les modes actifs et durables
- > Accompagnement des entreprises

Création d'un comité des usagers

Pour permettre à tous d'être acteurs de la planification des mobilités sur le territoire.



Vous êtes intéressé par la thématique des mobilités ? Participez au comité des usagers et / ou engagez-vous dans le Conseil de Développement des Coëvrons !

Le Conseil de Développement

Cette plaquette a été créée à l'initiative du Conseil de Développement des Coëvrons (CODEV). Cette instance regroupe des citoyens volontaires qui ont à cœur de faire vivre leur territoire.

Lieu d'information, de contribution, de débat, d'innovation, le Conseil de Développement offre la possibilité aux habitants de s'impliquer dans des projets locaux. **Rejoignez-les !**

Plusieurs instances composent le CODEV :

- > Le comité de coordination (COCPIT)
- > Les groupes de travail
- > Le réseau des CODEV

Ces citoyens travaillent autour de sujets liés à l'actualité et en fonction des préoccupations des personnes impliquées.

Actuellement, le CODEV œuvre dans 2 domaines :

- > Les mobilités
- > Le bocage

+ d'infos

- > 02 43 66 32 00
- > conseildedeveloppement@coevrons.fr
- > www.coevrons.fr

*Si vous constatez un changement dans cette plaquette ,
merci de nous en faire part.
Edition décembre 2025*

Ce guide est réalisé avec la participation financière du Conseil Départemental de la Mayenne.

